Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 16

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'esprit et de caractère. C'est pourquoi son livre restera une œuvre originale dont chaque page trahit la personnalité de l'auteur.

L'enseignement d'une langue vivante, lisons-nous dans la préface, doit être oral et intuitif. Partant de ce principe, appliqué sans intransigeance, les élèves entendront avant de parler et parleront avant d'écrire ou de lire. Mais pour fixer fortement dans la mémoire ces vocables et ces phrases nouvelles, et mettre les élèves en état de s'en servir, le seul moyen d'y arriver est de poser des questions multiples, variées, nombreuses et de ne passer à de nouvelles acquisitions que lorsque les précédentes auront été assimilées par toute la classe.

Le double principe qui a guidé l'auteur dans son travail a été l'acquisition du vocabulaire par l'intuition et un solide enseignement de la grammaire. Cette grammaire est l'âme de la matière traitée dans le Cours ; elle est enseignée sur le vif par une série d'exercices qui suivent une marche parallèle, logique et graduée. M. Sermoud, d'accord ici avec M. Bréal, craint la lecture commencée trop tôt, surtout quand les difficultés de l'orthographe pourraient fausser la prononciation, ce qui est surtout le cas pour la langue française. La lecture des mots inconnus est un péché pédagogique, dit M. Louvier. Relevons aussi l'importance justifiée que l'auteur ajoute aux phrases modèles placées en tête de la leçon. Elles sont destinées à fournir le moule où l'enfant jettera désormais sa pensée. Le maître s'attachera à les graver dans la mémoire. Comme on a pu le remarquer, l'illustration occupe une très large place dans le Cours pratique, ce dont il faut vivement féliciter l'auteur. Chaque chose nouvelle mentionnée dans le texte est ainsi mise, pour ainsi dire, sous les yeux de l'élève. Les textes suivis arrivent de très bonne heure et prennent des proportions de plus en plus considérables. M. Sermoud a su mêler avec mesure à l'enseignement des choses l'historiette morale, la narration amusante, les bonnes réparties, les devinettes et la poésie. Vraiment on ne s'ennuie pas à parcourir les pages de son Cours pratique de langue française. Pour en faciliter l'étude, les mots nouveaux ont été classés par paragraphe, et, dans la 1re partie, ils sont disposés en colonnes, suivant les principales parties du discours.

Nous félicitons vivement M. Sermoud d'avoir si bien réussi dans son premier essai ; et nous l'engageons à persévérer dans la voie où il vient de s'engager.

Max. Berset.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans sa séance du 26 août, le Conseil d'Etat a nommé M. Louis Demierre, à Progens, instituteur aux écoles primaires de Bulle ; MM. Oscar Ducry à Granges, Casimir Pilloud à Vuisternens-en-Ogoz, Laurent Sansonnens, à Dompierre, instituteurs aux écoles primaires de Fribourg ; Mlle Elisa Kolly, à Fribourg, institutrice aux écoles de la même ville.

Suisse. — *Les ateliers-écoles.* — C'est la question discutée à l'assemblée générale de l'Union suisse des maîtres de dessin tenue à Estavayer. Afin de se renseigner, MM. Mayer-Zschokke, directeur du Musée industriel d'Aarau, et M. Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, se sont rendus, cet été, à Munich, à Stuttgart et dans le Grand-Duché de Bade, où sont établis les ateliers-écoles pour compléter l'enseignement des cours professionnels de perfectionnement. L'auteur de ce système, M. Kerschen-Steiner, de l'enseignement professionnel à Munich, estime que l'on doit déjà commencer à l'école primaire la formation professionnelle, par l'introduction des travaux manuels, travail du bois et du fer dans la 8me classe de l'école primaire. Les travaux manuels ont été introduits dans les écoles des filles dès la 2me et même la Ire année scolaire, et on négligerait ce pressant moyen d'éducation manuelle chez les garçons. Cela ne se comprend plus dans notre époque de *struggle for life.*

Grâce à la direction de l'Instruction publique à Fribourg et au bienveillant intermédiaire du Département fédéral de l'Industrie, il a été possible d'obtenir en prêt, pour un certain temps, une collection de ces objets. Elle est exposée en ce moment au Musée pédagogique de Fribourg, où elle restera jusqu'à fin octobre. Cette exposition comprend les travaux suivants : Travaux en bois, fer et en tôle exécutés à l'école primaire, au cours de la 8me année scolaire. Travaux exécutés dans les ateliers-écoles de perfectionnement, dont la fréquentation est obligatoire, par les jeunes gens en apprentissage chez les patrons : travaux de forgeron-maréchal et de mécanicien de fin. L'exposition présente la suite méthodique des travaux et il vaut la peine de la visiter. Le Musée pédagogique est ouvert tous les jours de 9 à 12 h. et de 2 à 6 h. L'entrée en est gratuite.

Cours pour maîtres de gymnastique. — Pour la Suisse romande, ce cours de gymnastique a eu lieu à Neuchâtel du 17 juillet dernier au 5 août. Les directeurs de cours désignés étaient MM. Ernest Hartmann, professeur à Lausanne et Eug. Richème, également professeur à Neuchâtel. Disons d'abord à la satisfaction de tous qu'ils se sont acquittés de leur devoir d'instructeurs avec compétence et beaucoup de tact.

Ce cours a été donné suivant les bases du nouveau manuel fédéral de gymnastique *qui doit paraître* avant une année.

Ce guide de l'enseignement des exercices physiques à l'école se divisera en trois parties ou degrés : Ier degré : exercices pour écoliers de 7 à 9 ans. — IIme degré de 9 à 12 ans. — IIIme degré de 12 à 16 ans. — Comme on le voit, le nouveau manuel présentera le grand avantage d'astreindre l'enfant aux exercices physiques dès son entrée à l'école. S'il ne devait être supérieur à l'ancien que par ce point-là, ce serait déjà un grand pas accompli dans l'amélioration de nos méthodes d'enseignement de la gymnastique scolaire ; mais il y a plus.

Tous les exercice soit libres soit aux divers engins qui formeront la matière du nouveau manuel ont été discutés par des maîtres compétents et les buts physiologiques de chacun d'eux nettement reconnus. Le développement harmonique du corps de l'enfant a été la seule préoccupation qui a dirigé nos professeurs désignés pour le choix des exercices qui, on peut déjà le prévoir, renfermera un grand nombre « d'exercices respiratoires ». Sous peu, nous aurons l'occasion de parler spécialement du programme d'exercices convenant au jeune âge.

Mais disons deux mots de l'inspection du cours normal qui a eu lieu le samedi 5 août, sous la direction de M. le lieutenant-colonel Mathey, délégué du Département militaire fédéral. Commencée par des exercices d'ordre du 1er degré, enfants de 7 à 9 ans, cette séance finale, des plus intéressantes et des plus instructives, s'est poursuivie par des exercices destinés aux deux degrés supérieurs, pour se terminer par une leçon modèle pour élèves du 3me degré de 13 à 15 ans. Messieurs les Inspcteurs ont vivement félicité directeurs et élèves du beau travail réalisé. Alfred Brasey.

Genève. — *Cours de vacances.* — Le vingtième cours de vacances de français moderne dirigé par M. L-L. Zbinden, doyen de la section pédagogique du Collège, s'est terminé le 27 août ; il a réuni 262 participants ayant satisfait à toutes les conditions de l'inscription. En 1910, les cours avaient réuni 268 étudiants. Le nombre des participants de 1911 est d'autant plus réjouissant que 26 cours analogues fonctionnaient en même temps en Suisse, en France et en Belgique. Voici comment les « vacanciers » se répartissent par nationalités : Allemagne 83. — Russie 45 (dont 7 de Pologne). — Autriche 37 (dont 18 de Bohême). — Hongrie 25. — Suisse 21. — Grande-Bretagne 19. — Italie 17. — Bulgarie 6. — Etats-Unis 3. — Suède 2. — Turquie 2. — Hollande 1. — Turkestan (Samarcande) 1. — Total 262.

Italie. — On sait que l'école primaire est obligatoire en Italie, comme dans la plupart des pays, mais que la loi est plus ou moins bien appliquée selon les régions. Le gouvernement laissant aux communes le soin de faire observer la loi, beaucoup de communes ne se soucient nullement de l'instruction primaire. Elles ne comprennent pas la nécessité de l'instruction, et les ressources nécessaires leur font parfois totalement défaut. Il en est qui n'ont pas même de locaux scolaires ; ailleurs, ce sont les maîtres qui manquent. D'après le dernier recensement, le 30 % des enfants de Naples ne suivent absolument pas l'école. Sur 67,000 petits Napolitains en âge d'apprendre l'alphabet, 21,000 se contentent de courir les rues et de tirer la langue aux passants, selon un geste cher aux fameux gamins de Naples. Le conseil communal a décidé de remédier à ce lamentable état de choses et de

créer une commission de surveillance chargée de faire respecter la loi. Il y aura, à Naples, un bureau administratif de plus, mais l'école primaire ne sera pas plus suivie que par le passé. Il faudrait changer le tempérament et les traditions des gens du Midi !

AVIS

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation met à l'étude pour l'année 1912 la question suivante :

L'attention, sa psychologie et les moyens de la provoquer à l'école primaire.

* * *

Dépôt du Matériel scolaire section A. — Le corps enseignant est avisé qu'il peut se procurer au Dépôt les articles suivants :

Crayons couleur pour le dessin par boîte de six pièces ou de 12 à 0,40 cent. la boîte.

Cahiers de comptabilité à 0,15 cent. pièce.

Tableau intuitif de calcul Vorlet, à 8 fr. l'exemplaire.

Cubes géométriques, à 4 fr. pièce.

Carte de la Suisse sur toile, à 1 fr.

Carte du canton de Fribourg sur toile, à 0,70 cent.

Le nouveau formulaire d'inventaire du matériel scolaire, établi, par la Direction de l'Instruction publique, conformément à la loi et au règlement scolaire sera mis en vente dès ce jour et le prix en sera annoncé par une insertion dans la *Feuille officielle*.

Le Dépôt est à même de livrer aux écoles ménagères le cahier d'économie domestique, par Claire Parfondry, au prix de 0,35 cent. l'exemplaire.

Tous les cahiers sauf les N°s 8 et 9 sont linés actuellement avec marges.

Les instituteurs et institutrices sont instamment priés de ne pas attendre jusqu'au dernier moment pour faire leurs commandes d'automne, ceci afin d'éviter tout encombrement et tout retard dans l'expédition du matériel.

Un exemplaire complet au **DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE, EN SIX VOLUMES,** peut être acheté au prix de **150 fr.** au lieu de **260 fr.,** d'ici à fin octobre. — S'adresser sous *H 4313 F à Haasenstein et Vogler, à Fribourg.*